

Monuments historiques - et cimetières d'automobiles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **54 (1959)**

Heft 3-4-fr

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Monuments historiques - et cimetières d'automobiles

Le heurt violent du présent et du passé est un signe caractéristique de notre époque. Pourtant les exemples que nous allons produire semblent vraiment exceptionnels. Nous avons d'abord le petit village de Wohlenschwil, en Argovie, qui est un des lieux historiques du canton. C'est là qu'en 1653 le général zuricois Conrad Werthmüller battit les 24 000 hommes, rudes mais mal équipés, de l'armée des paysans, et obligea leurs chefs, impressionnés par l'incendie du village, à accepter un armistice. Peu après le « roi des paysans », Nicolas Leuenberger, fut décapité et écartelé. L'Argovie n'a pas oublié ces martyrs. 250 ans plus tard, lors du centenaire de son entrée de libre canton dans la Confédération suisse, un monument commémoratif fut élevé devant la vieille église de Wohlenschwil. La pierre porte cette inscription: « A la mémoire des paysans tombés au champ d'honneur, le 3 juin 1653, pour la défense de leurs droits. L'Argovie reconnaissante. » Entre temps, le témoin muet de ce sanglant combat, l'église, qui depuis longue date ne servait plus au service divin, menaçait ruine. Cependant, lorsqu'une assemblée des paysans eut lieu sur la place le 13 octobre 1946, elle prit la décision de tout tenter pour sauver le respectable édifice. Le colonel divisionnaire Eugène Bircher prit la tête du comité désigné, et sept ans plus tard, le 21 juin 1953, l'église rénovée était remise en grande pompe à l'autorité municipale.

Autre fait digne de remarque: l'intérieur du bâtiment fut aménagé en musée rustique. Il abrite aujourd'hui une collection unique de modèles de maisons campagnardes, ainsi que des costumes, des poteries, des ustensiles anciens, des instru-

Le cimetière d'autos près de Lenzbourg, condamné à disparaître par un arrêt du Tribunal fédéral du 15 juin 1959. Or cette photo, prise le 4 avril 1960, montre que l'arrêt n'a pas encore été exécuté!



L'église de Wohlenschwil, près Lenzbourg, est un des beaux monuments du patrimoine argovien. Elle forme avec la cure et les fermes environnantes un ensemble très harmonieux.

ments de musique, et – intéressante particularité régionale – des objets du temps où le tressage de la paille était en Argovie une industrie à domicile encore très répandue. Dans le chœur, sur les parois blanchies à la chaux, les armes et bannières de la guerre des paysans.

Non loin de l'église se trouve la cure, d'un beau style rustique: une maison à pignons (l'exemple en est rare en Argovie) qui a été restaurée avec le concours du « Heimatschutz » argovien. L'église, la cure et les fermes environnantes forment un ensemble d'une harmonie exceptionnelle. Voilà pour le passé.

Et voici pour le présent: à quelques centaines de mètres au-dessous de l'église, un moderne « fossoyeur » a installé sur son terrain le cimetière d'autos dont le lecteur peut admirer l'image à la page 101.

Le second exemple de ce genre se trouve à environ 10 km de Wohlenschwil, à la périphérie de Lenzbourg. On jouit là d'une vue splendide sur le château, le Stauffenberg et la ligne du Jura. Et c'est exactement à cet endroit qu'un autre « fossoyeur » a installé sur son terrain, au bord de la route, le cimetière d'autos que le lecteur peut voir à la page 99.

Mais là au moins, ce personnage à été prié, au nom de la protection des sites et de l'autorité, de faire disparaître cet affreux champ de bataille. Les autorités de Lenzbourg, aussi bien que le gouvernement cantonal et le « Heimatschutz », avaient toutefois compté sans l'esprit de résistance du propriétaire et de son avocat, qui eurent le front d'aller jusqu'au Tribunal fédéral soutenir que la décision gouvernementale était contraire à la constitution cantonale aussi bien qu'à la charte nationale; il ne pouvait être question, selon eux, d'une atteinte au paysage au sens de la loi, et l'autorité s'était rendue coupable d'arbitraire.



Le Tribunal fédéral n'a pas ménagé à ces étranges plaignants la réponse qu'ils méritaient. Après être venus sur place constater le scandale, les juges déclarèrent unanimement qu'« un rassemblement de vieilles voitures dépareillées dans une prairie fait partie des choses qui peuvent être interdites du point de vue de la protection de la nature et des sites ». Les autorités étaient donc en droit de prononcer, sans autre forme de procès, l'interdiction contestée, laquelle n'était nullement entachée d'arbitraire. La décision cantonale pouvait entrer en vigueur (Arrêt du Tribunal fédéral du 15 février 1959). Evidemment cet arrêt s'applique également au cimetière d'autos de Wohlenschwil, car lui aussi porte violemment atteinte au paysage.

Mais au pied de cette même église s'étale un autre affreux cimetière d'autos.

Depuis lors une année s'est écoulée. Mais on se tromperait en pensant qu'au moins le cimetière d'autos près de Lenzbourg, condamné par le Tribunal fédéral, a fait place aujourd'hui à une prairie émaillée de fleurs. L'amas de ferraille est toujours là. Le propriétaire, au demeurant gros contribuable, a quitté le village, mais prétend que personne ne veut accepter ses « trésors ». On ne sait pas encore comment les choses évolueront. Nous ne doutons pas, cependant, que le gouvernement argovien refusera de céder, et nous nous permettons pour notre part de l'encourager à rester inébranlable.

Ce cas particulier pose un problème de jour en jour plus aigu: jusqu'où peut s'étendre notre espace industriel? Et où faut-il mettre les « champs de repos » des véhicules qui, par dizaines de mille, sont hors d'usage? Bien entendu, la plupart d'entre eux sont triés dans les dépôts et envoyés à la fonte. Mais, en attendant, ils s'amoncellent et amplifient chaque jour les grotesques amas dont nous donnons à nos lecteurs quelques illustrations. Seul un plan d'aménagement, à notre avis, peut contribuer à résoudre le problème, en cherchant de concert avec les autorités les emplacements les plus appropriés. Il est en tout cas inacceptable que quiconque

Devant l'église, les Argoviens avaient élevé une stèle à la mémoire des héros malheureux de la guerre des Paysans.



Le « Heimatschutz » argovien, séduit par les colombages de l'ancien moulin, a contribué de ses deniers à la restauration de ce beau bâtiment.



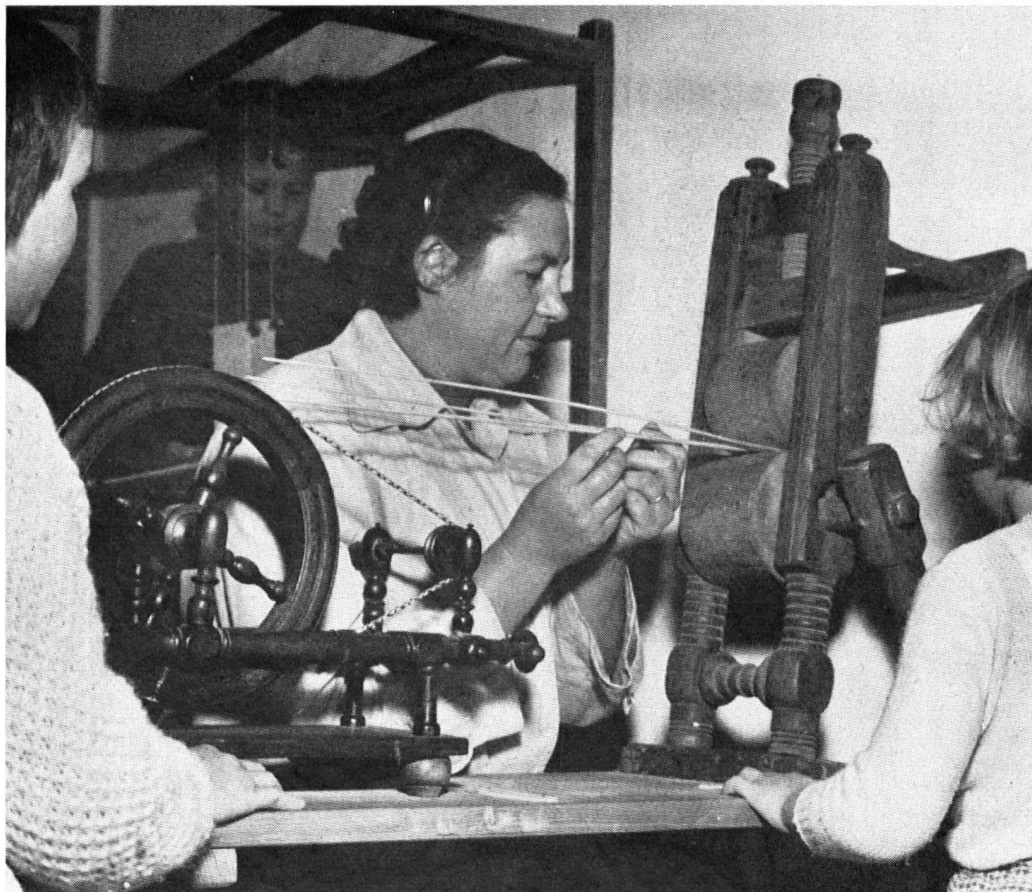


Désaffectée, la vieille église de Wohlenschwil abrite aujourd'hui un musée rustique, unique en son genre dans notre pays. De part et d'autre du chœur, les armes et les bannières de la guerre des Paysans.

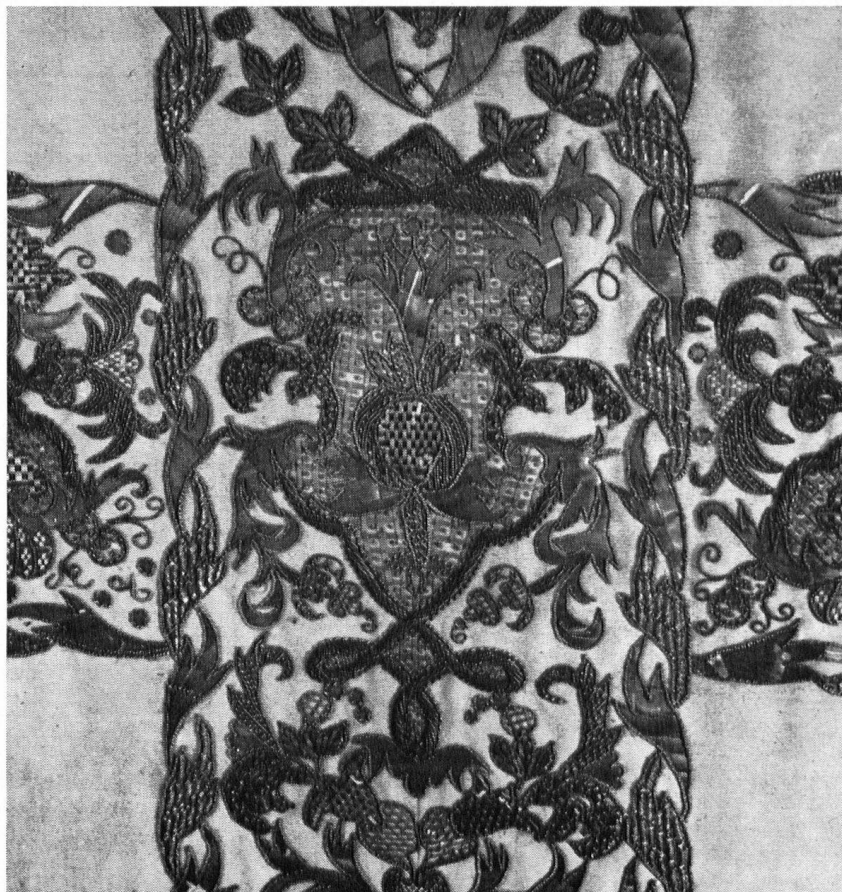
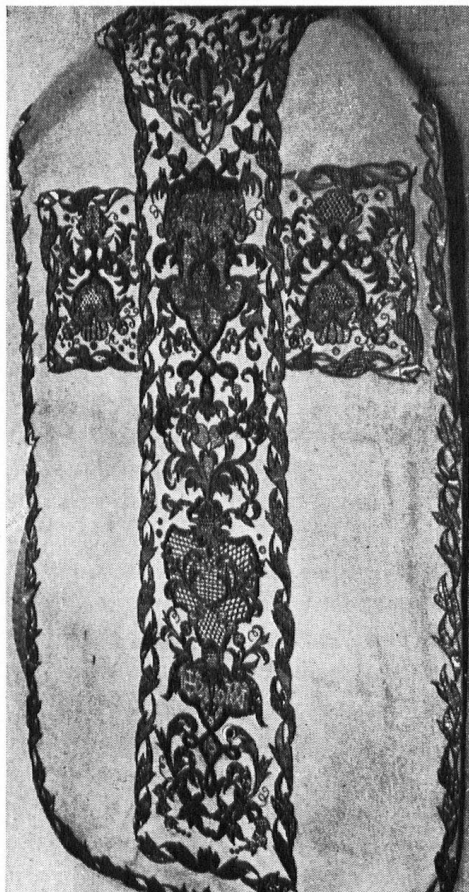


La nef présente une collection de maquettes de maisons paysannes, souvent visitée par les écoles, ainsi que des poupées portant costume et d'anciens instruments de l'artisanat argovien.

Le jubé est réservé à l'industrie artisanale de la paille, qui fut en honneur dans les campagnes argoviennes. Avant d'être tressés, les chaumes étaient aplatis dans de petits laminoirs de bois.



Une chaumière et deux cœurs... d'enfants.



Extraordinaire spécimen du musée rustique de Wohlenschwil: une chasuble dont la riche ornementation baroque est faite entièrement en broderies de paille. Cela témoigne d'un art et d'une habileté à peine concevables de nos jours.

possède un morceau de pays en bordure d'une grande route puisse y étaler à la vue de tout le monde un cimetière d'autos. Nous ne pouvons être assez reconnaissants au Tribunal fédéral de sa décision de principe, qui fera jurisprudence. Ces dernières années, et dans d'autres domaines encore, notre haute cour de justice a rendu de précieux services à la Ligue du patrimoine national, en confirmant des dispositions attaquées émanant d'autorités cantonales ou communales pour la protection de paysages, rives de lacs, beaux points de vue, etc. Nous avons collectionné ces arrêts et nous y reviendrons ultérieurement.